

*Les crédits*

Cet engagement à travailler avec les autochtones, à leur offrir les meilleurs programmes pour répondre à leurs besoins particuliers, demeure constant tandis que le gouvernement effectue de vastes consultations auprès des collectivités autochtones.

Dans l'allocution qu'il a présentée en Chambre ce soir, l'honorable ministre d'État (Habitation) a réitéré son engagement et celui du présent gouvernement de mieux loger les Canadiens. Les initiatives qu'il a entreprises dans le passé, et l'énergie qu'il consacre au portefeuille de l'habitation, démontrent clairement sa profonde conviction à voir le gouvernement trouver une solution aux problèmes de logement des Canadiens.

Mais le ministre ne se targue pas de ses réalisations. À mon avis, c'est l'essence même du leadership. Un leader ne passe pas son temps à rappeler ses succès et ses accomplissements, mais il regarde l'avenir, envisage de nouveaux défis et indique le chemin.

• (2020)

Ces défis ne manquent pas. En effet, le ministre d'État à l'Habitation s'y est déjà attaqué résolument. À preuve, la recherche exhaustive de solutions pour le logement des aînés; les comités conjoints des trois niveaux de gouvernement qu'il a promus dans tout le Canada afin de traiter collectivement de l'abordabilité du logement; le nouveau programme ACT de réforme réglementaire et de rationalisation; ses efforts à libérer des terrains fédéraux excédentaires pour fins d'habitation; son engagement à faire participer les locataires à la gestion du logement social; sa promotion du secteur tertiaire. Rassemblez les faits, reconnaissez que les démunis n'ont jamais été aussi bien servis et ensuite tentez de comprendre l'allégation que le gouvernement ne fait pas preuve de leadership en matière de logement. Je déclare que les tenants de telles affirmations ne saisissent pas la signification du terme leadership, qu'ils ne connaissent pas les faits ou, pour des raisons évidentes, politiques, qu'ils préfèrent les ignorer.

Monsieur le Président, au début de mon allocution devant cette Chambre, j'ai signalé que notre gouvernement était engagé à rejoindre les gens dans le besoin, mais qu'il devait également équilibrer ses préoccupations et l'urgent besoin de contenir les dépenses gouvernementales, de rétablir la santé financière du gouvernement. Eh bien, j'entends déjà des interpellateurs nous accuser de tous les maux: d'être coupables de combattre

le déficit au détriment des pauvres. Rien n'est plus éloigné de la vérité.

Considérons maintenant le budget de logement social dont nous prévoyons avoir besoin au cours du présent exercice financier: près de 1,8 milliard de dollars, soit 90 millions de dollars de plus que l'an dernier. Si un accroissement budgétaire de cette ampleur signifie vraiment une réduction effectuée au détriment des démunis, peut-être alors mes collègues devraient-ils expliquer à cette Chambre leurs notions des mathématiques.

Mais peut-être feront-ils valoir que leur préoccupation véritable réside dans le fait que les dépenses n'augmentent pas autant qu'elles le devraient, mais alors, à quel rythme devraient-elles augmenter?

Monsieur le Président, ce n'est pas la façon de diriger un gouvernement. Un gouvernement responsable équilibrer ses besoins, tient compte des impératifs financiers, et crée les richesses qui permettront demain de poursuivre et, qui sait, d'améliorer les programmes dont nous aurons besoin.

Nous entendons dire que la réduction de 15 p. 100 dans le rythme des nouveaux engagements, qu'annonçait le ministre des Finances dans son dernier Budget, n'est pas légitime. Mais quand entendrons-nous l'explication que, malgré cette réduction, la faculté de notre gouvernement de rejoindre un nombre supplémentaire de familles et d'aînés dans le besoin continuera de dépasser les sommets atteints aux termes des lignes de conduite appuyées par l'opposition officielle? Nous n'entendons pas ces observations, monsieur le Président, puisque mes honorables confrères savent qu'ils risqueraient de compromettre la portée de leurs allégations.

Monsieur le Président, la fiche de notre gouvernement dans le domaine de l'habitation est au-delà de tout reproche et nous avons devant nous la preuve tangible que tous les efforts sont déployés dans le but de tirer le meilleur parti des ressources financières disponibles.

Notre pays maintient de grands principes stimulants, mais en est venu à reconnaître qu'en vue de les poursuivre efficacement, il doit compter sur un fondement économique sain, poursuivre un examen vigoureux et permanent des valeurs obtenues de ses programmes.

C'est précisément ce que notre gouvernement s'est fixé de faire en 1985 lorsqu'il annonçait que la politique de logement social prendrait dorénavant de nouvelles orientations. Ces orientations se sont avérées le bon choix de notre gouvernement et ont démontré, sans contestation possible, qu'elles constituent le moyen le plus sûr et le plus rapide de servir les plus démunis et de leur indiquer que leur gouvernement se soucie d'eux.